

INSCRIPTION AU BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE ET AU CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE B.I.A – C.A.E.A- SESSION 2020 -

Les registres d'inscription au B.I.A. et au C.A.E.A. seront ouverts :

Du mercredi 29 janvier au mercredi 11 mars 2020

Les candidats procèdent à leur inscription :

- Pour le BIA : <http://www.ac-guadeloupe.fr> - Rubrique « Examens et Concours » puis « Inscriptions »
- Pour le CAEA par le lien suivant <http://www.ac-guadeloupe.fr> - Rubrique « Examens et Concours » puis « CAEA »
ou <https://bv.ac-guadeloupe.fr/biacaean/>

ATTENTION :

- **Pour le CAEA** : vous devez renseigner tous les champs

Fournir les justificatifs en cas de dispense à l'une des épreuves (titre ou qualification reconnus)

- Soyez attentif car les informations portées au niveau de la civilité apparaîtront sur vos convocations et votre diplôme
- Editez votre confirmation d'inscription et retournez-la à l'adresse ci-dessous, accompagnée d'une photocopie de la page du livret de famille où figure votre nom ou une photocopie de votre pièce nationale d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)

Rectorat de Guadeloupe DEC 4 – Porte 37 Parc d'activités La Providence ZAC de Dothémare – B.P. 480 97183 LES ABYMES

- Les épreuves écrites du BIA (obligatoires et facultatives) et les épreuves écrites d'admissibilité du CAEA se dérouleront le **mercredi 20 mai 2020 à 8h.**
- L'épreuve orale d'admission au CAEA est fixée au **mercredi 17 juin 2019.**

La date limite de retour des confirmations d'inscription est fixée au 16 mars 2020 à 12 h.